

« Acteurs du monde de la culture, nous demandons de reconnaître le caractère singulier des études artistiques »

TRIBUNE

Collectif

Alors que l'éducation nationale s'apprête à fermer des lycées publics qui accueillent des élèves ayant un projet artistique, quelque 250 artistes, parmi lesquels Judith Chemla et Gauthier Capuçon, appellent, dans une tribune au Monde, à « mettre fin à cet abandon ».

Publié le 26 mars 2023 | Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

Notre pays s'apprête à fermer, à Paris, sept lycées publics. La France a-t-elle décidé de faire des économies sur le dos de la jeunesse ? Parmi les lycées condamnés, trois accueillent des élèves ayant un projet artistique : Brassai, Brassens et Lucas de Néhou. Créé en 1993, le lycée Brassens était une innovation pédagogique permettant à de jeunes artistes d'horizons très divers, professionnels et amateurs de haut niveau, d'être scolarisés.

Il offrait à tous un enseignement public adapté : un mi-temps strict, une petite structure, des effectifs réduits et un projet éducatif cohérent avec leur travail artistique. Seul lycée à n'accueillir que des doubles cursus, le lycée Brassens est le symbole d'un engagement de l'Etat dans la vie culturelle de la France. Depuis 2016, les classes à double cursus ferment les unes après les autres. Il n'en reste plus que vingt dans tous les lycées publics de France.

Ces classes ont été fermées en excluant les élèves issus de banlieue et du périurbain. Comment justifier un discours sur la démocratisation culturelle si l'on refuse à des jeunes gens, engagés dans une pratique artistique intensive, d'accéder aux mêmes enseignements publics que leurs camarades du même âge, dans des conditions compatibles avec leur art, qu'ils viennent de Paris ou de Seine-Saint-Denis ?

Le sens perdu de la mixité

Car enfin, c'est cette mixité, qu'elle soit géographique, sociale, de pratiques artistiques qui donnait tout son sens au lycée Brassens. La France s'enorgueillit de former d'excellents danseurs, musiciens, comédiens, artistes lyriques... Ils ont pu bénéficier d'un modèle français qui a veillé à leur formation intellectuelle.

Lire aussi : [Des fermetures de classes « sans précédent » à Paris scandalisent enseignants et parents d'élèves](#)

Pour se tenir devant vous, sur des planches, ces enfants ont fourni des efforts colossaux : trois à cinq heures de pratique quotidienne. Et, avant de partager leurs univers créatifs, ils ont été des élèves formés à la citoyenneté et à notre culture commune, celle dispensée par l'école de la République.

Un renoncement grave aux valeurs de la République

La France a-t-elle décidé de renoncer à son rayonnement culturel ? Elle sacrifie les budgets de formations artistiques, par exemple de l'Institut Louis-Lumière, de l'Ecole supérieure d'art et de design (ESAD) de Valenciennes, de l'école Duperré, du Centre national des arts du cirque (CNAC), des conservatoires à rayonnement régional. Les étudiants voient leurs conditions de travail se dégrader, leur projet professionnel est menacé.

Lire aussi : [La Ville de Paris veut dégager 11 millions d'euros supplémentaires pour la culture](#)

Nous, artistes et acteurs du monde de la culture, qui pour certains d'entre nous avons eu la chance de fréquenter des classes à double cursus, demandons de reconnaître le caractère singulier de ces études et d'en tenir compte avant d'étioler davantage l'enseignement artistique.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Nous en appelons au président de la République, à sa volonté politique qui, seule, peut mettre fin à ce

qui est un abandon. Fermer un lycée public et mettre ses élèves à la porte, c'est un renoncement grave aux valeurs de la République pour l'enseignement et, dans le cas du lycée Brassens, pour l'enseignement artistique et la culture.

Les premiers signataires de la tribune : **Thomas Bangalter**, Daft Punk ; **Emmanuelle Bertrand**, violoncelliste, Victoires de la musique 2002 et 2022 ; **Judith Chemla**, comédienne ; **Gauthier Capuçon**, violoncelliste ; **Jamel Debbouze**, comédien ; **Philippe Decouflé**, chorégraphe ; **Léa Desandre**, artiste lyrique, Victoires de la musique classique 2017 et 2021 ; **Emmanuelle Haïm**, cheffe d'orchestre ; **Cédric Klapisch**, réalisateur ; **Anna Mouglalis**, comédienne ; **Jean-François Zygel**, pianiste, compositeur

Pour retrouver l'ensemble des signataires, cliquer [ici](#).

Collectif

Services

Atelier Photographie

Bénéficiez de 10 % de réduction sur nos ateliers avec votre abonnement.

[Réserver](#)

Formations de langues Avec Gymglish

Cours d'anglais

Cours d'espagnol

Cours d'italien

Cours d'allemand

Cours d'orthographe

Découvrez nos offres

Offrez un cours de langue

Tous nos cours de langues

Formation professionnelle Avec Top Formation

Formation en informatique

Formation en management

Formation en sécurité

Formation de commercial

Formation de secrétaire

Formation en Photoshop

Formation en bien-être

Toutes nos formations